

Étude sur le lien langue- culture-éducation en milieu minoritaire francophone

Coordonnée par la *Fédération culturelle canadienne-française*

Résumé de l'étude

Présenté par :



*Conseil culturel et artistique
francophone de la C.-B.*

Points abordés

1. Le développement de l'identité culturelle
2. Le rôle de l'école dans le développement de l'identité culturelle
3. L'éducation artistique
4. La place des arts et de la culture dans les politiques de l'éducation
5. Les propositions stratégiques avancées



1. Le développement de l'identité culturelle

En milieu minoritaire, les individus évoluent dans un contexte souvent difficile pour la recherche et l'affirmation de l'identité culturelle.

Ils vivent dans un milieu où plusieurs forces, telles que langues et cultures distinctes, s'affrontent continuellement et où l'obtention de services dans leur langue est souvent difficile, parfois impossible.



Les 5 éléments régissant le concept de l'identité culturelle

Selon David Bourgeois, directeur de la recherche à la *Fédération de la Jeunesse canadienne-française (FJCF)*



L'identité culturelle

1. est un phénomène collectif,
2. symbolique,
3. qui implique un rapport «dedans-dehors»
(c'est-à-dire : qu'une communauté fait partie d'un tout incluant différentes cultures et qu'elle entretient des relations avec les communautés qui l'entourent.)
4. doit bénéficier d'une cohérence interne pour évoluer et se régénérer,
5. ce qui permet ensuite une transmission de cette identité d'une génération à l'autre.



2. Le rôle de l'école dans le développement de l'identité culturelle

L'école doit renforcer l'identité culturelle des élèves et préserver la langue et la culture.

Au lieu de se replier sur elle-même, elle doit s'ouvrir et s'engager sur la voie de l'excellence et du renforcement culturel.



L'école



- Est un lieu de rencontre
- Est un lieu où l'élève explore sa propre culture maternelle
- Permet donc de développer l'identité culturelle



L'école en milieu minoritaire :

- Influence la vitalité linguistique et l'épanouissement de sa communauté
- Constitue le pivot central d'une action qui vise à donner à la communauté des moyens de contrer l'assimilation et de reprendre leur destinée en main



Moyens pour l'école de contrer l'assimilation

- Intégrer des activités culturelles
- Attribuer davantage de ressources et d'importance à l'éducation artistique
- Encourager le réseautage et les rencontres avec les artistes de la communauté

* Ces éléments s'inscrivent tout à fait dans la vision du projet : Intégration des arts en milieu scolaire.



3. L'éducation artistique



« L'art bien intégré à l'éducation suscite chez l'étudiant une expérience de découverte intérieure, et l'animation pédagogique qui l'accompagne valorise l'épanouissement et l'expression de l'unicité de son être dans son intelligence et sa créativité. Sa place dans le développement intégral de l'étudiant est primordiale. »

(Source : Lise Robichaud, professeure au Département d'apprentissage et enseignement de l'Université de Moncton)



L'apport des arts et de la culture au développement de l'élève

L'exposition aux arts et à la culture permet à l'élève :

- de bâtir sa personnalité
- d'apprendre à se connaître
- de développer sa créativité
- de se faire confiance
- de s'intégrer à sa communauté
- de s'ouvrir au monde

(source : ministère de l'Éducation du Québec, 2000)



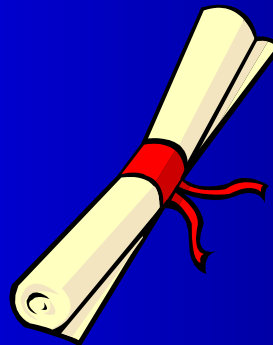
L'éducation artistique développe :

- L'esprit critique
- La pensée créative
- L'imagination
- La discipline personnelle
- La capacité de communiquer clairement
- L'aptitude à travailler en groupe



Plusieurs études démontrent que les arts et la culture :

- Augmentent la motivation de l'élève pour l'apprentissage
- Contribuent à la réduction du décrochage scolaire



Limites à l'enseignement des arts et de la culture

Les enseignants n'ont souvent pas la formation requise en arts.

Ils se sentent alors dépourvus lorsqu'il s'agit d'intégrer les arts dans la programmation de leur cours.



Pistes de solutions pour remédier à ces limites

- Élaborer une démarche pédagogique d'intégration des arts pour aider les enseignants ([voir exemple de Mme Lise Robichaud](#))
- Intégrer davantage les arts aux programmes d'éducation et de formation des futurs enseignants
- Faire appel aux artistes pour qu'ils offrent des ateliers ou enseignent des modules conjointement avec les enseignants



Démarche pédagogique d'intégration de l'art acadien (par Lise Robichaud)

1. la présentation de l'artiste (histoire de l'art)
2. la description de l'œuvre (histoire de l'art, dialogue esthétique, apprentissage des techniques, langage plastique)
3. l'interprétation (langage plastique et apprentissage des techniques)
4. la rétroaction
5. l'évaluation



Pistes de solutions pour remédier à ces limites

- Élaborer une démarche pédagogique d'intégration des arts pour aider les enseignants ([voir exemple de Mme Lise Robichaud](#))
- Intégrer davantage les arts aux programmes d'éducation et de formation des futurs enseignants
- Faire appel aux artistes pour qu'ils offrent des ateliers ou enseignent des modules conjointement avec les enseignants



4. La place des arts et de la culture dans les politiques de l'éducation

Récemment, les ministères de l'Éducation de certains gouvernements provinciaux, plus particulièrement les gouvernements de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, ont intégré davantage l'éducation artistique au sein de leur curriculum scolaire pour les écoles françaises.



Gouvernement de la Saskatchewan

- Environ 3 heures par semaine sont accordées à l'éducation artistique au niveau élémentaire
- Ce nombre d'heures représente 13,5 % du temps hebdomadaire d'enseignement
- Le nombre de minutes allouées à l'éducation artistique est supérieur au temps accordé aux sciences ainsi qu'à l'éducation physique



Gouvernement du Nouveau-Brunswick

- De la maternelle à la sixième année, 55 minutes par semaine sont accordées à l'éducation artistique
- En septième et huitième année, deux périodes de 50 minutes par semaine y sont consacrées
- En neuvième année, 75 minutes par jour (375 minutes par semaine) y sont allouées



Gouvernement de l'Ontario

- Au niveau de l'école élémentaire, le curriculum n'accorde pas de temps spécifique à l'enseignement des arts, la responsabilité revient donc aux enseignants de les intégrer dans leur cours
- Au niveau du secondaire, deux cours d'arts seulement sont obligatoires
- Tous les cours du programme-cadre d'éducation artistique pour la 11^e et 12^e année comportent une section portant sur les arts et la francophonie qui sensibilise les élèves aux artistes francophones de l'Ontario français



5. Propositions stratégiques

Faire de l'institution scolaire le lieu d'une action concertée rejoignant à la fois les préoccupations du milieu scolaire, des organismes-jeunesses et des intervenants artistiques et culturels



La place de l'école dans la communauté

Toutes les réflexions en cours convergent vers une idée centrale :

Repenser le rôle et le fonctionnement de l'école dans un contexte plus large du développement des communautés, lui attribuer un mandat «culturel ou identitaire».



Les retombées envisagées :

- Accroître l'appartenance et l'identification à la culture francophone et à la communauté chez les élèves
- Augmenter la rétention des élèves
- Remplir, de la part de l'école, un rôle de porteur de l'identité culturelle francophone



Les défis

1. Convaincre les responsables politiques de l'importance des arts et de la culture en éducation
2. Trouver les ressources financières nécessaires
3. Offrir aux enseignants la formation artistique adéquate
4. Modifier l'enseignement pour y intégrer davantage les activités culturelles et artistiques



Les opportunités

- L'ouverture fédérale en faveur de nouvelles initiatives dans le domaine de l'éducation
- L'intérêt des conseils scolaires, démontré par la réflexion de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones, d'établir des collaborations avec les autres secteurs de développement de la communauté



Voies d'action

- Sensibiliser les conseillers scolaires et les écoles
- Former un front commun
- Intervenir auprès des ministères de l'Éducation
- Intervenir auprès d'autres joueurs clés du milieu de l'éducation (facultés d'éducation, syndicats d'enseignants, associations de parents)
- Identifier et promouvoir des initiatives-pilotes



Idées d'initiatives

- Développement de programmes ou de concentrations artistiques
- Développement pour les enseignants d'un programme de sensibilisation sur le rôle du projet
- Mise en place d'un programme de résidences d'artistes
- Création d'un réseau de ressources

